

TRANSPORT ROUTIER ■ L'Unostra et la FNTR ont uni leur force le 1<sup>er</sup> janvier

# Fusion, CO2, taxe carbone, etc.

Quelque 200 entreprises de transport sont désormais réunies au sein d'une même organisation professionnelle. La première réunion faisant suite à cette fusion a permis, hier, de faire le point sur leurs préoccupations.

Geneviève Thivat

La Fédération nationale des transports routiers (FNTR) et l'Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles (Unostra) ont uni leurs forces et leurs moyens le 1<sup>er</sup> janvier, en Auvergne. L'objectif des deux présidents, Philippe Plane et Michel Artaud : mieux défendre et représenter les entreprises de transport routier. Il faut dire que l'actualité alimente ces derniers mois nombre de leurs interrogations voire inquiétudes.

**« On ne brûle pas du gazole pour se faire plaisir ! »**

Hier soir, au Centre routier de Clermont-Ferrand, les quelque 200 adhérents désormais unis étaient invités à la première réunion d'information depuis la fusion. Taxe carbone, réduction des émissions de



**RÉUNION D'INFORMATION.** Les adhérents qui ont pu se déplacer, hier soir, aux côtés des présidents de la FNTR et de l'Unostra Auvergne, Philippe Plane et Michel Artaud. PHOTO PIERRE COUBLE

CO2 et accords sociaux étaient notamment au programme des discussions.

L'entente entre syndicats de salariés et la Fédération des entreprises de transport et de logistique de France, signée avant les fêtes, devrait se traduire par des augmentations de salaires et nombre d'autres coûts. Conséquence : une hausse de la facture pour leurs clients : « 90 % des transporteurs sont hostiles à cet accord. Il pénalise encore une fois les Français par rapport à leurs homologues étrangers », s'est inquiété Michel Artaud. Des états généraux vont se tenir dans les prochaines semaines afin de finaliser le texte

qui pour l'heure ne peut être applicable.

Autre sujet censé s'ajouter à la perte de compétitivité de ces entreprises : l'application de la taxe carbone qui pourrait intervenir au 1<sup>er</sup> juillet. Les adhérents n'ont alors pas mâché leurs mots : « Encore une fois, on nous demande de courir le 100 mètres avec des galoches aux pieds ! » Ou encore un autre : « Je reviens de New York et je peux vous dire que là-bas, on passe pour des cons ! » Qui plus est, ces entrepreneurs affirment déjà tous faire de gros efforts dans ce domaine : « On ne brûle pas du gazole pour se faire plaisir ! » Investissements, formations des conduc-

teurs, optimisation des déplacements sont leur lot quotidien. « Les transporteurs ne sont pas les pollueurs qui sont stigmatisés parfois dans les médias. Chaque jour, ils permettent à la population d'avoir les produits dont elle a besoin », ajoute Philippe Plane. D'ailleurs, neuf entreprises en Auvergne ont d'ores et déjà signé une charte Réduction de CO2 à l'automne sur les 50 signataires françaises. Les présidents ont invité leurs adhérents à suivre le mouvement afin de démontrer qu'ils sont sensibles à la question du réchauffement climatique même si déjà ils ont adopté les pratiques qui en découlent. ■